

13 mai 2020



## Assemblée Générale des actionnaires du 13 mai 2020

- L'ensemble des résolutions soumises à l'Assemblée Générale des actionnaires tenue ce jour ont été adoptées à l'exception des résolutions 4 et 7
- Nomination de trois nouveaux administrateurs, dont deux indépendants
- Adoption d'une raison d'être dans les statuts de Voltalia « La raison d'être de la Société est d'améliorer l'environnement global en favorisant le développement local »

**Voltalia (Euronext Paris, ISIN code : FR0011995588), acteur international des énergies renouvelables, publie aujourd'hui le compte-rendu de l'Assemblée Générale des actionnaires.**

Le 13 mai 2020, l'Assemblée Générale des actionnaires de Voltalia s'est réunie à huis clos à Paris, sous la présidence de Mme Laurence Mulliez, Présidente du Conseil d'Administration.

Deux résolutions (la 4<sup>ème</sup> et la 7<sup>ème</sup>) soumises au vote de l'Assemblée Générale ont été rejetées. Celles-ci concernent une convention de prestation de services d'une part et une convention d'apport de titres dans le cadre de l'acquisition d'Helexia d'autre part, conclues avec la société Creadev.

Ces conventions restent légalement valables et le rejet de la convention d'apport de titres n'a pas d'impact sur l'acquisition d'Helexia par Voltalia, finalisée le 27 septembre 2019.

Toutes les autres résolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale ont été adoptées avec des scores supérieurs à 90%, parmi lesquelles :

- l'approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2019 ;
- la nomination de trois nouveaux administrateurs, dont deux indépendants : Mme Céline Leclercq, M. Alain Papiasse (indépendant) et M. Jean-Marc Armitano (indépendant) ;
- l'approbation des éléments de rémunération 2019 et de la politique de rémunération 2020 pour le Président du Conseil d'Administration et pour le Directeur Général ;
- l'octroi ou le renouvellement de délégations et/ou autorisations financières consenties au Conseil d'Administration ;
- l'adoption d'une raison d'être par l'ajout d'un préambule avant l'article 1 des statuts « Préambule : La raison d'être de la Société est d'améliorer l'environnement global en favorisant le développement local. »

M. Sébastien Clerc, Directeur Général, et Mme Loan Duong, Directrice communications et Marketing sont revenus sur les faits marquants de l'année 2019 ainsi que les perspectives de court et moyen terme du Groupe. Ils ont également présenté succinctement les revenus du premier trimestre 2020.

La présentation, ainsi que le résultat détaillé des votes sont disponibles sur le site internet de la société (voltalia.com) sous la rubrique Investisseurs/Information réglementée/Assemblée Générale.

**Prochaine publication : chiffre d'affaires du deuxième trimestre 2020 le 21 juillet 2020 (post-bourse)**

## **A propos de Voltalia ( [www.voltalia.com](http://www.voltalia.com) )**

---

Voltalia est un acteur international des énergies renouvelables. Le Groupe produit et vend de l'électricité issue de ses installations éoliennes, solaires, hydrauliques, biomasse et de stockage. Il dispose d'une puissance en exploitation et en construction de plus de 1,2 GW et d'un portefeuille de projets en développement d'une capacité totale de 7,8 GW.

Voltalia est également prestataire de services et accompagne ses clients en renouvelable pendant toutes les étapes des projets, de la conception à l'exploitation-maintenance.

Pionnier sur le marché des entreprises, Voltalia propose enfin une offre globale à celles-ci allant de la fourniture d'électricité verte aux services d'efficacité énergétique, en passant par la production locale de sa propre électricité.

Fort de ses 791 collaborateurs dans 20 pays sur 4 continents, Voltalia possède une capacité d'action mondiale pour ses clients.

Voltalia est coté au marché réglementé d'Euronext à Paris (FR0011995588 – VLTSA) et fait partie des indices Euronext Tech 40 et CAC Mid&Small. L'entreprise est également incluse dans le Gaïa-Index, l'indice des valeurs moyennes responsables.

---

Voltalia  
Relations Investisseurs : [invest@voltalia.com](mailto:invest@voltalia.com)  
+33 (0)1 81 70 37 00

Actifin  
Relations Presse : Jennifer Jullia  
[jjullia@actifin.fr](mailto:jjullia@actifin.fr)  
+33 (0)1 56 88 11 11